

Lancement des activités de la Cellule d'Expertise en Robotique et Intelligence Artificielle

Trois-Rivières, le 4 octobre 2019 – C'est en présence de plusieurs partenaires que le Cégep de Trois-Rivières et sa Direction de la formation continue et des services aux entreprises ont procédé au lancement des activités de la Cellule d'Expertise en Robotique et Intelligence Artificielle.

La Cellule d'Expertise en Robotique et Intelligence Artificielle a pour mission d'aider les entreprises et les travailleurs à prendre l'important virage de l'intelligence artificielle et de la robotique, ceci afin de répondre à leurs défis de développement. Des services d'accompagnement, de formation, de conférences et de recherche appliquée seront offerts aux différentes clientèles. Au cours des prochains mois, des programmes seront conçus afin de permettre aux diplômés ou aux professionnels issus de domaines connexes de se spécialiser.

Pour le directeur général du Cégep de Trois-Rivières, M. Louis Gendron, la mise en place de ce projet s'inscrit dans la vision du collège qui est de valoriser le savoir, la compétence, la recherche technologique et l'innovation. « En ce sens, le Cégep de Trois-Rivières est fier de soutenir les entreprises dans ce domaine et de leur permettre d'augmenter leur productivité », soutient-il.

Depuis quelques mois, M. Jean-Sébastien Dessureault, expert en intelligence artificielle, s'est joint à l'équipe de la Direction de la formation continue et des services aux entreprises pour mettre en place ce projet. « Les techniques de l'intelligence artificielle sont maintenant suffisamment matures et diversifiées pour pouvoir être utiles dans une majorité de PME. Elles sont pourtant encore méconnues. Le rôle de la Cellule d'Expertise en Robotique et Intelligence Artificielle sera d'accompagner les entreprises lors de l'intégration de ces nouvelles technologies », a-t-il indiqué lors du point de presse.

Présent lors de la conférence de presse annonçant cet ajout à l'offre de service du Cégep de Trois-Rivières, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean Boulet a souligné que « la productivité passe par l'automatisation et la



robotisation et il s'agit d'une solution qui s'inscrit dans mon Plan d'action pour la main-d'œuvre afin de contrer la rareté de main-d'œuvre. Il est grand temps que nos entreprises emboitent le pas, et je suis heureux de voir que le Cégep sera là pour les accompagner dans ce défi ».

Pour le PDG de Noovelia, M. Alain Lemieux, la collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur et le secteur privé est la voie de l'avenir en ce qui a trait au développement et à l'implantation des grands bonds technologiques qui assureront le succès des industries. De son côté, le directeur de la recherche et développement de Bionest, M. Martin Milot, indique qu'il voit un potentiel pour l'intelligence artificielle dans le traitement autonome des eaux usées résidentielles. « Nous avons des dizaines de milliers de systèmes en opération qui sont inspectés annuellement. Ces inspections génèrent une somme importante de données que nous souhaitons soumettre à l'intelligence artificielle dans le but de nous assister dans la planification de l'entretien et de la maintenance de nos systèmes ».

Pour lancer ses activités, la Cellule d'Expertise invite les personnes intéressées par ce domaine à une conférence qui sera présentée le lundi 7 octobre 2019. Le conférencier est, M. Yoshua Bengio, récipiendaire du prix Turing (équivalent du prix Nobel en informatique). M. Bengio est fondateur et directeur scientifique du Mila, l'Institut québécois d'intelligence artificielle. Il est reconnu comme l'un des plus grands experts mondiaux en matière d'intelligence artificielle et comme un pionnier de l'apprentissage profond. Il a d'ailleurs accordé diverses entrevues à l'émission *Tout le monde en parle* comme spécialiste en intelligence artificielle. Dans sa présentation, le conférencier expliquera ce qu'est l'apprentissage profond et fera le point sur les progrès en clarifiant ce qui est aujourd'hui faisable et ce qui reste à parcourir avant d'atteindre le niveau d'intelligence des humains. Il se penchera aussi sur les enjeux sociétaux que ces progrès soulèvent et qui ont motivé la co-construction de la Déclaration de Montréal sur le développement socialement responsable de l'intelligence artificielle.

– 30 –

Source :

Direction des communications et des affaires institutionnelles

Tél. : 819 376-1721, poste 2701

